

LA PLUPART DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE SONT OUVERTS AU PUBLIC

A l'exception de quelques guichets, quasiment tous les services municipaux accueillent la population. État des lieux:

COMMUNIQUÉ – 12.06.2020

A compter du 15 juin 2020, la quasi-totalité des guichets de l'Administration communale sont ouverts à la population. Cependant, pour des raisons logistiques et sanitaires, les employé-e-s de certains services reçoivent encore le public sur rendez-vous. Il est également rappelé que la plupart des prestations peuvent être délivrées par mail et téléphone. Ces dispositions ont été prises dans le but de protéger le personnel et la population du Covid-19 et de respecter les mesures prescrites par la Confédération. Pour davantage de renseignements (horaires d'ouverture et contacts), veuillez cliquer sur le service communal qui vous intéresse :

GUICHETS OUVERTS

- [Greffes municipal](#)
- [Police municipale](#)
- [Agence AVS](#)
- [APEA](#)
- [CMS](#)
- [Services techniques](#)
- [Caisse municipale](#) : Les cartes journalières CFF inutilisées en raison du COVID-19 et valables entre le 15 mars et le 8 juin 2020, peuvent être remboursées à la Caisse municipale, Rue des Ecoles 1, dès le lundi 15 juin, sur présentation du titre de transport et de la carte de résident.
- [Service des contributions](#) : Le remplissage des déclarations d'impôts 2019, avec l'aide d'un-e employé-e communal-e, est supprimé.

- **Accueil Citoyen** : Seuls trois clients à la fois sont admis à l'Accueil Citoyen. Le service vous prie de venir avec tous les documents utiles. Toute autre demande peut s'effectuer par mail ou par téléphone. Dès le 15 juin 2020, l'Accueil Citoyen met à nouveau en vente les cartes journalières CFF pour les habitants de la Ville de Martigny.

SUR RENDEZ-VOUS

- **Service intercommunal de la curatelle**
- **Secrétariat des écoles primaires**

Le personnel des services susmentionnés répond à toutes vos sollicitations par mail et par téléphone selon les horaires établis par chaque service. Si nécessaire, nos collaborateurs et collaboratrices vous proposeront un rendez-vous, en respectant les mesures d'hygiène et de comportement établies par la Confédération.

GARDE D'ENFANTS

- **Coordinatrice de la petite enfance 027/721.26.87**
- **Administration de la petite enfance 027/721.28.31**

Martigny, le 12 juin 2020

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE